Un déni de démocratie. Nous avons déjà expliqué que les consultations dites « démocratiques » n'intéressaient que l'Agence de l'eau.

http://oce2015.wordpress.com/2013/10/23/consultations-antidemocratiques/

Alors que tous les élus de l'agglomération d'Agen souhaitent la réhabilitation du seuil de Beauregard sur la Garonne, alors qu'une Association milite pour le sauvetage de l'ouvrage, la Préfecture a annoncé sa volonté de détruire le barrage. A la grande satisfaction des pêcheurs ou, pour être plus précis, de la représentation institutionnelle des pêcheurs (souvent très éloignée de la base). Contentieux en vue ? C'est de plus en plus souvent le cas face l'impossible concertation.

« avec cette décision, l'Etat bafoue la volonté unanime des élus de l'Agglo, lâchait le maire d'Agen »

http://www.sudouest.fr/2013/11/15/pas-de-rehabilitation-1229790-3603.php

http://www.ladepeche.fr/article/2013/11/15/1753066-le-ministere-a-tranche-pas-de-rehabilitation-de-beauregard.html

Président de l'Association pour le seuil de Beauregard, l'ancien maire de Boé, Guy Saint-Martin est très en colère à la suite de la décision de ne pas le réhabiliter.

Depuis sept ans, par le biais d'une association qu'il préside, l'ancien maire de Boé et conseiller général Guy Saint-Martin défend l'idée d'une réhabilitation du seuil de Beauregard, construit en 1 846 et à la retraite depuis les années 1970. Et, selon «GSM», les négociations qui se déroulaient avec les services de l'État et du ministère de l'Ecologie risquent de déboucher vers une procédure judiciaire.

«Je vais convoquer un conseil d'administration extraordinaire pour décider d'une action en justice». Guy Saint-Martin est en pétard. Motif de la colère, «le préfet a décidé de supprimer le seuil. Nous tenir le bec dans l'eau comme ça depuis des années, c'est minable. Les technocrates ne tiennent pas compte de l'avis de ceux qui sont sur le terrain.»

Rejoint par le maire d'Agen et la députée Lousteau, Guy Saint-Martin défend un triple argumentaire «écologique, patrimonial et économique» pour la réhabilitation du barrage qui disparaît sous la Garonne vu son état de décrépitude. Jean Dionis expliquait encore récemment que cette réhabilitation était nécessaire pour l'alimentation en eau potable de l'agglomération.

L'argument n'a, semble-t-il, pas tenu le choc face à la nouvelle réglementation de «continuité écologique» qui prévoit de permettre au fleuve son écoulement naturel. Selon Guy Saint-Martin, qui assistait à une réunion en préfecture hier, les travaux d'arasement sont prévus en 2015 et 2016.

Ils sont même chiffrés : **1,2 million** d'€. Et pourtant, le 22 janvier dernier, un courrier avait été adressé à Delphine Batho, prédécesseur du Gersois Philippe Martin au ministère. Ce courrier demandait le classement en liste 2 de la Garonne à Agen (permettant le maintien du seuil) et la réactualisation des études relatives à l'approvisionnement en eau potable. En janvier 2001, la ministre Nathalie Kosciusko-Morizet, avait demandé le démantèlement définitif des ruines du seuil. Autant d'éléments à charge contre la réhabilitation qui n'avaient pas démotivé les militants de sa défense, même si l'arrêté du préfet serait à deux pas d'être signé.